

Structuration des politiques publiques
en faveur des langues régionales

La Réunion

*Contribution de Roger RAMCHETTY,
Président du CCEE de la Réunion*

La politique linguistique en 2007

J'adresse un salut amical et très chaleureux à tous les participants. Et mes remerciements aux organisateurs.

Mon intervention comportera une analyse globale des actions du Conseil Régional pour sa nouvelle mandature (2004/2010) et quelques informations sur les autres acteurs de notre région monodépartementale (Conseil Général, communes, Rectorat, IUFM, associations,...)

Mon propos sera complété par celui d'Henry Claude MOUTOU sur la langue créole dans la musique réunionnaise.

1/La politique du Conseil Régional de la Réunion

Lors de la précédente mandature, la majorité, sous la présidence de Paul VERGES, s'est attachée à faire émerger un grand projet structurant pour notre île : la Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise (MCUR) dont l'objectif essentiel est de tendre vers un nouvel équilibre culturel en valorisant tous les apports des pays de peuplement de La Réunion.

Pour la nouvelle mandature, Paul VERGES, Président du Conseil Régional, propose de valoriser tous les atouts de notre île et place la culture comme l'un des piliers de son développement durable. Après des débats, des études, des visites d'investigation, un jury international a choisi, pour cette Maison, reflet de l'unité réunionnaise, une architecture moderne en forme de coquillage. Le Conseil Régional a quant à lui choisi un site dans l'ouest de l'île, côte connue pour avoir accueilli les premiers habitants.

Afin d'informer et de prendre l'avis des acteurs, le Conseil Régional a organisé ses « États Généraux de la culture ». Cette démarche se poursuit encore aujourd'hui à travers des enquêtes, des collectes, des débats qui viennent « enrichir » ce projet de musée du temps présent. Il est à souligner que l'Etat avait organisé, en 1982, des États Généraux de la Culture dont l'une des propositions avait amené la création des du Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement (CCEE).

Parallèlement, le Conseil Régional, conformément à ses orientations pour la mandature et suivant les conclusions de ses États Généraux, apporte des aides à :

- *Lofis La Lang Kréol La Rényon* ;
- la littérature ;
- la production d'ouvrages pédagogiques ;

- l'organisation de manifestations culturelles comme le *20 desanm*, la *Sominn kreol*, *Dipavali*, *Guandhi*,

A/ Autour de Lofis La Lang Kreol La Rényon :

Créé il y a un an, LOFIS bénéficie d'un soutien très fort de la Région Réunion, lui permettant ainsi de mener des actions de réflexion et de production telles que:

- organisation de séminaires appelés **Féklèrs** : le premier au mois de mai traitait de la langue régionale à l'école; le deuxième, au mois d'août, de la langue régionale dans les medias avec la participation d'invités experts venus des îles de l'océan indien et des régions de métropole et des Antilles.
- conduites d'enquêtes, d'études sur les représentations et de la graphie du *kreol*. Les résultats montrent quelques points positifs notamment le fait que la langue *Kreol* est de moins en moins contestée pour sa présence et son enseignement à l'école (l'opinion minoritaire est devenue majoritaire) alors que l'on constate que les mamans parlent de moins en moins en *Kreol* à leurs enfants (ce qui reste un réel danger).
- création, production et diffusion d'outils pédagogiques : un premier ouvrage sur « *La Kaz créole* » a été publié. Un deuxième sur une grammaire comparée français/ *kréol* est en cours. Dans les deux cas, un partenariat avec le CCEE et l'association TIKOUTI (association d'enseignants qui oeuvrent pour la création d'outils pédagogiques) a été établi. Des pistes de travail en partenariat avec David GROSCLAUDE de l'Institut d'Etudes Occitanes (IEO) ont été également définies.

B/ La littérature :

Après réflexion, la nouvelle majorité régionale donnera un coup de pouce supplémentaire à la littérature à La Réunion. Cette orientation est appréciable car le Conseil Général n'a plus de politique pour le livre. Le Conseil Régional envisage ainsi d'organiser ou de faire organiser un concours dans ce domaine.

C/ L'enseignement :

Le Conseil Régional participe très régulièrement aux réunions du Conseil Académique de la Langue Créole de La Réunion (CALCR). Il fera partie de la commission « Partenariat » chargé de préparer la convention pour la Langue et culture régionale (LCR). Par ailleurs, il apporte son soutien à la production et la publication d'ouvrages scolaires.

D/ Les manifestations :

Le Conseil Régional finance les manifestations ayant trait à la culture et à l'histoire de notre île (*Sominn kreol* et *20 desanm*) et aux cultures des pays de peuplement (*Dipavali* pour l'Inde et *Guandhi* pour la Chine).

2/ Les autres acteurs

A/ Le Conseil Général :

Cette collectivité a fait le choix d'aider prioritairement les actions sanitaires, sociales et de proximité.

B/ Le Rectorat :

L'implication du recteur est essentielle pour la présence et l'enseignement du *kreol* à l'école. Sous l'impulsion de l'actuel recteur, Paul CANIONI, le CALCR s'est réuni 2 fois et a décidé de la mise en place de la commission « Partenariat », sous la direction du Président du CCEE, pour préparer dans un premier temps la convention sur la LCR.

Un état des lieux de la LCR en mars 2007 montre que, dans le premier degré, 25 enseignants sont habilités définitivement en LCR et 6 le sont provisoirement dont 2 itinérants LCR dans 3 secteurs de collèges prioritaires LCR (1 itinérante non habilitée occupe un poste à titre provisoire). De plus des aménagements pédagogiques divers sont à distinguer conformément au Projet Académique et à la circulaire de 2001 :

- l'Enseignement du Français en Milieu Créolophone (EFMC) ;
- la sensibilisation à la LCR ;
- l'enseignement bilingue en maternelle.

C/ Le Conseil de la Culture de l'Éducation et de l'Environnement :

Selon ses moyens et comme il l'a toujours fait depuis sa création, le CCEE a apporté son soutien à différentes actions en faveur du *kreol* de La Réunion. Le Conseil a ainsi en partenariat avec Lofis la Lang *kreol* La Rényon et l'association Tikouti publié un ouvrage intitulé « *La Kaz créole de la Réunion* ». Ce dossier culturel préparé par Axel Gauvin s'adresse avant tout aux enseignants de langue et de culture réunionnaises. Cet outil pédagogique se compose d'une partie théorique basée sur la description de *la kaz créole*, d'un lexique créole/français, de textes littéraires en français et en créole enrichi de très belles photographies couleurs et noir et blanc.

Depuis 3 ans déjà, le CCEE et le Conseil Régional de La Réunion soutiennent le stage « Racontèr de zistoir » qui est un stage de formation organisé par l'UDIR en partenariat avec la JPA (Jeunesse au Plein Air), la LR-FOL (Ligue Réunion-Fédération des Oeuvres laïques). Ce stage qui se déroule sur 5 jours est un stage de conteurs d'histoires et de contes en langues créole et propose :

- une initiation aux techniques de cette tradition populaire ;
- une imprégnation de la culture du conte ;
- une diffusion des techniques de cette tradition orale ;
- une pratique avec un travail sur l'expression corporelle.

Après l'Afrique (2005), l'Inde (2006), le patrimoine malgache a été mis à l'honneur en 2007.

De plus, depuis 2004, le CCEE en partenariat avec l'UDIR, la LR-FOL, organise le concours de nouvelles en créole réunionnais : LanKréol. Le Prix LanKréol 2007 a été remis le 28 octobre dernier lors de la journée internationale du créole. Le CCEE

a également publié un recueil de nouvelles en *kreol* réunionnais composé des Prix LanKréol 2005 et 2006 ainsi que de trois autres nouvelles remarquables issues de l'édition 2006.

Enfin, le CCEE, dans le cadre d'une collaboration avec le BRGM et la DDE, a durant plusieurs séances traduit en *kreol* réunionnais les informations à destination du grand public relatives aux risques naturels, aux modalités de constructions d'habitat dans l'île pour mieux se protéger des cyclones ou des risques naturels liés à la nature des terrains.

D/ Les Communes :

Elles soutiennent de plus en plus les manifestations en lien très fort avec la culture et l'histoire (*Sominn kreol et 20 desanm*). Nous sommes en train de gagner la bataille contre Halloween avec *GRAND MER KAL*, personnage légendaire lié à l'univers fantasmagorique du volcan et profondément ancré dans la culture réunionnaise.

E/ Les associations :

Bien que n'ayant pas toujours les moyens nécessaires, elles oeuvrent de plus en plus, avec des bénévoles pour l'organisation de manifestations et la production d'outils en faveur de notre langue et de notre culture. Grand coup de chapeau à elles.

F/ RFO : le service public de l'audiovisuel (Radio et TV Réunion)

Le nouveau programme du service public de l'audiovisuel affiche un usage plus fréquent de la langue créole. Un JT quotidien en kreol, un flash radio tous les matins, des animateurs qui parlent en priorité en kreol aux auditeurs, sont autant de signes qui montrent que le service public semble attaché à la langue et à la culture régionale.

3/ Evolution institutionnelle

Ma rencontre avec Jacques DERMAGNE, président du CESN, m'amène à dire qu'il ferait bien la proposition d'un conseil consultatif national avec des compétences en culture, éducation et environnement en février prochain.

Lors du Grenelle de l'environnement à La Réunion, les participants, dont les membres de « La Réunion Économique » ont jugé positivement l'existence de 2 conseils consultatifs (CESR et CCEE) dans les régions d'outre-mer.

Le Pôle Régional des Musiques Actuelles (P.R.M.A.) : un acteur dans l'usage et la promotion de la langue régionale

Contribution de Henry Claude MOUTOU, CCEE de LA REUNION

Cette structure associative, financée en majeure partie par la Collectivité Territoriale « Région Réunion » et l'Etat « Direction Régionale des Affaires Culturelles », en collaboration avec la structure mère, sur le plan national, l'Institut des Ressources des Musiques Actuelles (I.R.M.A.), fait un gros travail de mise en valeur de la culture à La Réunion., à travers ses quatre missions : *la formation, l'information, l'exportation et le patrimoine.*

La formation :

Dans ce domaine, les artistes musiciens, pour la plupart d'entre eux, sont demandeurs, aussi bien « sur place qu'à l'extérieur ». Le champ d'intervention du PRMA est très vaste dans ce domaine et passe notamment par l'usage de la langue créole dans l'écriture de textes.

Par ailleurs les métiers de la scène : le musicien et/ou vocaliste sur scène, l'arrangeur, le preneur de son, l'éclairagiste, le manager, figurent au programme de formation de cette association, sous forme de master class, de stages, d'ateliers, souvent en partenariat avec les salles de spectacles et aussi le Conservatoire à Rayonnement Régional (C.R.R.).

Les enseignants, musiciens et danseurs, des Conservatoires et Écoles de Musique, désireux de se perfectionner ou de se présenter aux examens (Professeur d'Enseignement Artistique Territorial ou Adjoint d'Enseignement Spécialisé Artistique Territorial, sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication), se réfèrent eux aussi au P.R.M.A.

L'information :

Pour les talents émergents de la scène réunionnaise et régionale ainsi que pour les professionnels, la mission information joue son rôle aussi bien localement, qu'à l'extérieur, toujours à l'affût du moindre talent.

D'abord, le PRMA a un site internet : runmusic.com. Il est régulièrement mis à jour et consulté de par le monde et l'usage du créole est souvent nécessaire pour cette mise à jour.

Puis, un annuaire des musiciens exerçant aussi bien localement qu'à l'extérieur, agrémenté d'un site internet muzikannuaire.com , fait l'unanimité dans le milieu artistique et culturel.

Le P.R.M.A. publie aussi un bulletin trimestriel "Muzikalité" qui relate l'actualité artistique et culturelle de La Réunion, de sa région, de la métropole et du reste du monde. Dans tous ces supports médiatiques, la langue créole est couramment utilisée.

L'exportation :

Les manifestations telles que le WOMEX (The World Music Expo), le MIDEM (Marché international de la Musique) de Cannes ou de Miami, les divers autres marchés de la musique en Angleterre, en Allemagne, au Canada, se trouvent toujours en bonne position sur les carnets d'adresse du P.R.M.A.

Les festivals de la région et les scènes nationales et internationales de par le monde, font aussi appel aux artistes réunionnais.

Le Conseil Régional aide, lui aussi financièrement en majeure partie, ces artistes, qui, isolés dans l'Océan Indien, ne se déplacent qu'en avion du moins, jusqu'en métropole, lieu de départ de toutes directions.

Par conséquent, lorsque que la musique réunionnaise s'exporte, c'est également la langue et la culture régionale qui s'exporte.

Le patrimoine :

C'est dans ce domaine que la langue et la culture créole sont omniprésentes. La sauvegarde du patrimoine audio visuel, écrit, devenu urgent, intéresse de près le P.R.M.A.

En produisant et en rééditant des albums de nombreux artistes locaux ou de la région sur des supports numériques (CD) sous le label TAKAMBA, le PRMA fait une véritable travail de sauvegarde, de transmission et de valorisation de la langue et de la culture créole. Les résultats de ce travail sont diffusés sur le site internet : takamba.com.

Cambo les Bains, le 8 novembre 2007